TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE UN PLACEMENT DE BILLETS DE PREMIER RANG VENANT À ÉCHÉANCE EN 2028 DE 450 MILLIONS $

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 8 septembre 2020 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce le lancement d'un placement de billets de premier rang venant à échéance en 2028 (les « billets ») d'un capital global de 450 millions $. IAMGOLD prévoit affecter le produit net du placement de billets au financement du rachat de tous ses billets de premier rang à 7,000 % échéant en 2025 (les « billets existants ») et le reste du produit à des fins générales de l'entreprise.

Comme annoncé précédemment, IAMGOLD a lancé une offre publique de rachat (l'« offre publique de rachat ») visant tous les billets de premier rang existants, sous réserve de la réalisation du placement de billets et d'autres modalités. Conjointement au lancement de l'offre publique de rachat, conformément à l'acte régissant les billets existants, IAMGOLD a publié un avis de rachat conditionnel en vertu duquel elle rachètera tous les billets non déposés en réponse à l'offre, sous réserve de la réalisation du placement de billets. Le placement de billet n'est pas conditionnel à un capital minimal de billets existants déposés et rachetés dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Les billets n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis appelée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « Securities Act »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque état et ils ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis sans être inscrits en vertu de la *Securities Act* ou sans une dispense des exigences d'inscription prévues par cette loi. Les billets ne peuvent être offerts et vendus aux États-Unis qu'à des acheteurs institutionnels admissibles, conformément à la *Rule 144A* en vertu de la *Securities Act,* et à l'extérieur des États-Unis que conformément au *Regulation S* en vertu de la *Securities Act*. Les billets seront offerts et vendus au Canada sous forme de placement privé, conformément à certaines dispenses prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des billets aux États-Unis ou dans tout autre territoire, et les billets ne doivent en aucun cas être vendus dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou leur admissibilité aux termes des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire ou d'une dispense à cet égard. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre d'achat ni un avis de rachat à l'égard des billets existants. Le présent communiqué contient des renseignements au sujet d'opérations en cours, et rien ne garantit la réalisation de ces opérations.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des faits nouveaux que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire à l'avenir sont des énoncés prospectifs, y compris la réalisation ou le calendrier du placement et l'utilisation prévue du produit de ce placement aux fins du rachat ou du remboursement des billets existants. Ces énoncés sont de nature prospective parce qu'ils sont fondés sur les renseignements connus et les attentes actuelles de la Société. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « perspective », « prévision », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont bon nombre échappent à la volonté et à la capacité de prédiction de la Société. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents à la réussite de la mise en marché du placement de billets, la conjoncture des marchés financiers ainsi que les risques énoncés dans la section des facteurs de risque du formulaire 40-F (*Form 40-F*), dans la plus récente notice annuelle et dans le rapport de gestion d'IAMGOLD pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2020, qui sont tous déposés auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » et des autorités provinciales canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. Par conséquent, la Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. IAMGOLD décline toute intention ou de mettre à jour ou de modifier publiquement ces énoncés prospectifs par suite de nouvelles informations, de nouvelles estimations ou options, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. Le 21 juillet 2020, la Société, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co. Ltd, a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes. L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Philip Rabenok, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com.